

# RÈGLEMENT MAÎTRES

<ul style="list-style-type: none"><li>■ Du jeudi 27 au dimanche 30 mars 2014</li><li>■ 4 réunions</li></ul>	<b>XX<sup>es</sup> Championnats de France Open des Maîtres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Lieu : Paris (Georges-Vallerey)</li><li>■ Bassin : 25 m</li><li>■ <i>Compétition d'animation</i></li></ul>
<b>Conditions d'accès</b>		
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Catégories d'âge : 25 ans et plus (1989 et avant) dames et messieurs, catégories FINA</li></ul>		
<b>Engagements</b>		<b>Résultats</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>■ Propositions extraNat : du 16/03/2014 au 23/03/2014</li><li>■ Liste des engagés : 24/03/2014</li><li>■ Réunion technique : 26/03/2014 - 18 h (liste de départ)</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)</li><li>■ Publication web : J + 1</li><li>■ Réclamations : J + 8 <a href="mailto:reclamation.maitres@ffnatation.fr">reclamation.maitres@ffnatation.fr</a></li></ul>

## Préambule

Temps fort de la natation Maîtres en bassin de 25 m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent en ce qui concerne la participation la compétition la plus dense proposée par la FFN. L'affluence a pu être maîtrisée grâce à la mise en place de grilles de temps qualificatifs, des repères valables pour la durée de l'olympiade.

## Équipements

Bassin de 25 m x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.  
Chronométrage électronique : une plaque, affichage huit bandes minimum.

## Catégories d'âge concernées

Individuels	
C1 : nés entre 1985 et 1989	C2 : nés entre 1980 et 1984
C3 : nés entre 1975 et 1979	C4 : nés entre 1970 et 1974
C5 : nés entre 1965 et 1969	C6 : nés entre 1960 et 1964
C7 : nés entre 1955 et 1959	C8 : nés entre 1950 et 1954
C9 : nés entre 1945 et 1949	C10 : nés entre 1940 et 1944
C11 : nés entre 1935 et 1939	C12 : nés entre 1930 et 1934
C13 : nés entre 1925 et 1929	C14 : nés entre 1920 et 1924
C15 : nés en 1919 et avant	

  

Relais : (addition de l'âge des quatre relayeurs)	
R1 : entre 100 et 119 ans	R2 : entre 120 et 159 ans
R3 : entre 160 et 199 ans	R4 : entre 200 et 239 ans
R5 : entre 240 et 279 ans	R6 : plus de 280 ans
R7 : entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

## Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)  
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Classement au temps.*

Les épreuves seront nagées par catégorie (à l'exception des 400 et 1500 m nage libre). Les 400 m et 1500 m nage libre pourront être nagées à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés

- **Épreuves de relais** (3 en dames, 3 en messieurs et 3 en mixte)  
4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m 4 nages, dames, messieurs et mixte\*.

*Classement au temps.*

\*Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

**La composition des relais de chaque réunion devra se faire sur place et avant midi.** Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

## Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

# RÈGLEMENT MAÎTRES

## Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1989 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère.

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps correspondant à leur participation à une épreuve au niveau départemental, régional, interrégional, national, international ou lors de meetings labellisés au cours de la saison et jusqu'à la saison n-2 (entre le vendredi 16 septembre 2011 et le dimanche 16 mars 2014) sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Les temps de référence sont des temps tous bassins (25 et 50 m). De ce fait, les performances réalisées au-delà de la grille de temps limites n'apparaîtront plus comme TLD « temps limites dépassés » dans les résultats.

**Qualification relais** : une nageuse et/ou un nageur qualifié à titre individuel pour un club donne le droit d'engager des relais.

**NB** : les temps peuvent être réalisés lors des compétitions maîtres et/ou natation course.

Dans le cas d'une participation à une compétition internationale, les résultats papier doivent impérativement parvenir à la FFN via le comité régional pour que les performances soient intégrées dans la base fédérale.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL et le 800 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions labellisées pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maitres@ffnatation.fr), au plus tard, le jeudi 20 mars 2014.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

## Modalité d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 16 au dimanche 23 mars 2014, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 mars 2014.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

**Aucun engagement ne sera accepté sur place.**

Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur réalisées à l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet FFN.

## Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

### ■ Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement), donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.
- Pour être classé dans une série, il faut avoir réalisé deux performances de la grille correspondante.

### ■ Grille de calcul

Niveau	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition en natation « Maîtres » et inférieure et égale à 299 points*	10
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 1.000 points* à la table de cotation fédérale	160

\*Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.

## Classement national des clubs (CNCM) - Classement « Trophée Élite »

### ■ Principe

Le classement des clubs de chaque championnat prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Élite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

# RÈGLEMENT MAÎTRES

## ■ Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âge, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 <sup>er</sup> : 11 pts	2 <sup>e</sup> : 9 pts	3 <sup>e</sup> : 8 pts	4 <sup>e</sup> : 7 pts	5 <sup>e</sup> : 6 pts
6 <sup>e</sup> : 5 pts	7 <sup>e</sup> : 4 pts	8 <sup>e</sup> : 3 pts	9 <sup>e</sup> : 2 pts	10 <sup>e</sup> : 1 pt

## ■ Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ».

Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs de chaque épreuve (quelle que soit la nationalité) recevront une médaille, de même que les trois premiers Français (en cas de présence de nageurs étrangers sur le podium). Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

**Rappel :** les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

## ■ Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

---

---

### Judi 27 mars 2014

#### 1<sup>re</sup> réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 1 – 1500 NL dames
- 2 – 200 4 N messieurs
- 3 – 200 4 N dames
- 4 – 200 Papillon messieurs
- 5 – 200 Papillon dames
- 6 – 50 Dos messieurs
- 7 – 50 Dos dames
- 8 – 200 Brasse messieurs
- 9 – 200 Brasse dames
- 10 – 4 x 50 4 N messieurs
- 11 – 4 x 50 4 N dames

---

---

### Vendredi 28 mars 2014

#### 2<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 12 – 1500 NL messieurs
- 13 – 100 4 N dames
- 14 – 100 4 N messieurs
- 15 – 50 Papillon dames
- 16 – 50 Papillon messieurs
- 17 – 100 Dos dames
- 18 – 100 Dos messieurs
- 19 – 200 NL dames
- 20 – 200 NL messieurs
- 21 – 4 x 50 NL mixte

---

---

### Samedi 29 mars 2014

#### 3<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 22 – 400 NL messieurs
- 23 – 400 4 N dames
- 24 – 100 Papillon messieurs
- 25 – 100 Papillon dames
- 26 – 4 x 50 NL messieurs
- 27 – 4 x 50 NL dames
- 28 – 50 Brasse messieurs
- 29 – 50 Brasse dames
- 30 – 100 NL messieurs
- 31 – 100 NL dames
- 32 – 4 x 50 4 N mixte

# RÈGLEMENT MAÎTRES

---

---

Dimanche 30 mars 2014

4<sup>e</sup> réunion

Ouverture des portes : 7 h 30 • Début des épreuves : 9 h 00

- 33 – 400 NL dames
- 34 – 400 4 N messieurs
- 35 – 50 NL dames
- 36 – 50 NL messieurs
- 37 – 200 Dos dames
- 38 – 200 Dos messieurs
- 39 – 100 Brasse dames
- 40 – 100 Brasse messieurs

# RÈGLEMENT MAÎTRES

## TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER 2014

<b>DAMES</b>																		
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:33.00	1:12.00	2:34.00	5:23.00	/	21:16.00	0:38.00	1:21.00	2:55.00	0:42.00	1:31.00	3:16.00	0:36.00	1:20.00	3:00.00	1:22.00	2:59.00	6:15.00
C2	0:34.00	1:13.00	2:38.00	5:38.00	/	22:24.00	0:39.00	1:24.00	3:02.00	0:44.00	1:35.00	3:24.00	0:37.00	1:22.00	3:04.00	1:24.00	3:05.00	6:30.00
C3	0:36.00	1:18.00	2:49.00	5:57.00	/	23:33.00	0:42.00	1:30.00	3:12.00	0:47.00	1:41.00	3:36.00	0:40.00	1:28.00	3:13.00	1:27.00	3:10.00	6:45.00
C4	0:38.00	1:22.00	3:00.00	6:21.00	/	25:02.00	0:45.00	1:36.00	3:25.00	0:50.00	1:47.00	3:50.00	0:42.00	1:34.00	3:30.00	1:30.00	3:19.00	6:58.00
C5	0:41.00	1:27.00	3:12.00	6:45.00	/	26:41.00	0:48.00	1:42.00	3:43.00	0:53.00	1:54.00	4:00.00	0:46.00	1:41.00	3:42.00	1:37.00	3:31.00	7:22.00
C6	0:44.00	1:32.00	3:26.00	7:15.00	/	28:35.00	0:50.00	1:51.00	4:00.00	0:56.00	2:03.00	4:24.00	0:50.00	1:49.00	4:00.00	1:42.00	3:42.00	7:45.00
C7	0:47.00	1:39.00	3:40.00	7:41.00	/	30:10.00	0:54.00	2:00.00	4:19.00	1:00.00	2:12.00	4:44.00	0:53.00	1:58.00	4:16.00	1:51.00	3:58.00	8:23.00
C8	0:51.00	1:51.00	3:54.00	8:07.00	/	31:26.00	0:59.00	2:09.00	4:40.00	1:05.00	2:23.00	5:08.00	0:58.00	2:09.00	4:31.00	2:01.00	4:20.00	9:05.00
C9	0:55.00	1:59.00	4:14.00	8:45.00	/	36:00.00	1:05.00	2:20.00	5:00.00	1:11.00	2:34.00	5:34.00	1:04.00	2:13.00	4:45.00	2:10.00	4:40.00	9:51.00
C10	1:01.00	2:10.00	4:32.00	9:20.00	/	39:00.00	1:12.00	2:32.00	5:30.00	1:18.00	2:48.00	5:56.00	1:12.00	2:32.00	5:30.00	2:23.00	5:08.00	10:53.00
C11					/	45:00.00												
C12					/	50:30.00												
Au-delà																		

Sans limite de temps

<b>MESSIEURS</b>																		
Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	1500 NL	50 dos	100 dos	200 dos	50 br.	100 br.	200 br.	50 pap.	100 pap.	200 pap.	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0:27.00	1:00.00	2:14.00	4:49.00	/	19:30.00	0:32.00	1:10.00	2:32.00	0:35.00	1:17.00	2:52.00	0:30.00	1:09.90	2:32.00	1:09.00	2:32.00	5:28.00
C2	0:28.00	1:01.00	2:16.00	4:58.00	/	20:10.00	0:33.00	1:13.00	2:39.00	0:36.00	1:19.00	2:58.00	0:31.00	1:12.00	2:40.00	1:10.00	2:38.00	5:37.00
C3	0:29.00	1:02.00	2:21.00	5:13.00	/	20:54.00	0:35.00	1:16.00	2:48.00	0:38.00	1:23.00	3:09.00	0:32.00	1:14.00	2:49.00	1:12.00	2:44.00	5:46.00
C4	0:30.00	1:04.00	2:27.00	5:29.00	/	21:57.00	0:37.00	1:21.00	2:57.00	0:40.00	1:29.00	3:20.00	0:34.00	1:19.00	2:59.00	1:14.00	2:48.00	6:03.00
C5	0:31.00	1:08.00	2:34.00	5:47.00	/	23:23.00	0:39.00	1:26.00	3:08.00	0:42.00	1:34.00	3:32.00	0:37.00	1:24.00	3:10.00	1:19.00	3:01.00	6:21.00
C6	0:34.00	1:16.00	2:48.00	6:07.00	/	24:37.00	0:42.00	1:31.00	3:19.00	0:45.00	1:41.00	3:46.00	0:41.00	1:30.00	3:22.00	1:27.00	3:12.00	6:54.00
C7	0:37.00	1:22.00	2:56.00	6:30.00	/	26:03.00	0:45.00	1:37.00	3:30.00	0:49.00	1:49.00	4:01.00	0:44.00	1:37.00	3:38.00	1:32.00	3:25.00	7:21.00
C8	0:39.00	1:27.00	3:10.00	6:50.00	/	27:28.00	0:48.00	1:44.00	3:47.00	0:53.00	1:57.00	4:12.00	0:48.00	1:44.00	3:56.00	1:39.00	3:39.00	7:52.00
C9	0:42.00	1:34.00	3:24.00	7:19.00	/	28:38.00	0:51.00	1:51.00	4:05.00	0:55.00	2:05.00	4:40.00	0:52.00	1:53.00	4:14.00	1:47.00	3:57.00	8:31.00
C10	0:46.00	1:41.00	3:40.00	7:45.00	/	31:37.00	0:56.00	2:00.00	4:24.00	1:00.00	2:16.00	5:01.00	0:57.00	2:06.00	4:30.00	1:56.00	4:18.00	9:17.00
C11					/	34:00.00												
C12					/	35:30.00												
Au-delà																		

Sans limite de temps